

Châteaumeillant - La Châtre



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Découvrez cette 6^{ème} étape du pays des Maîtres Sonneurs, cher à George Sand et les villages et sites que l'on retrouve dans ses différents romans et écrits, Les Beaux messieurs de Bois doré, Mauprat, et Les Maîtres Sonneurs trame principale du parcours.



Durée :	6h	Difficulté :	Difficile
Distance :	69.48km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	387m	Moyen de locomotion :	En cyclo-route
Dénivelé négatif :	412m	Commune :	Châteaumeillant (18370)
Point haut :	330m		
Point bas :	187m		

Description

(D) De la mairie de Châteaumeillant, prendre à gauche la Rue Bazannerie et à gauche avant la Sinaise à La Salle, suivre la Sinaise.

(1) À la patte d'oie après le pont sous la D943, virer à gauche et rejoindre le hameau de la Bidoire, prendre en face.

(2) À la Bidoire continuer tout droit. Tourner à droite à la patte d'oie suivante.

(3) Au croisement suivant bifurquer dans la 2^{ème} à droite et rejoindre le hameau du Magnoux. Continuer en face et de nouveau tout droit la D54E.

(4) Avant le hameau des Loges de Sioudray, prendre à gauche pour rejoindre la D26. L'emprunter à gauche et atteindre le village d'Urciers.

(5) Dans le bourg, partir à droite Rue du Cimetière et avant le cimetière, à gauche. Passer la Rochette. Poursuivre par la petite route à gauche D26a, passer les Drouins. Traverser l'ancienne voie ferrée et rejoindre le village de Champillet.

(6) Tourner à gauche devant l'église le long de l'étang et de nouveau la 1^{ère} à gauche la D36. À la Croix Jolie prendre la route de droite qui mène au village de la Motte-Feuilly.

(7) Virer à gauche au calvaire, puis tout droit. Passer la mairie et au carrefour suivant, continuer en face. Au carrefour suivant, à gauche pour atteindre le village de Feusines en prenant la D26 à droite.

(8) Continuer sur la D26, passer devant le cimetière et continuer tout droit passer la Fosse Trottat, et Les Grandes Granges.

(9) Au Bois Rond, partir sur la gauche, puis à droite. Aux Petites Granges obliquer à droite pour rejoindre le village de Sainte-Sévère-sur-Indre. Emprunter à droite la D26b, Rue du Vatican.

(10) Traverser l'Avenue d'Auvergne au cimetière, continuer tout droit la route de Lencourty. Plus loin, passer les Fosses et rejoindre un carrefour à 4 voies perpendiculaires.

(11) Prendre la route de gauche, passer traverser l'Indre. Après le Goutat, tourner à droite et rejoindre la D54B par la droite. Passer le Theil et la Tour Gazeau et rejoindre le village de Poulligny-Saint-Martin par la droite.

(12) Continuer tout droit par la D83B. À la patte d'oie, prendre à droite toujours la D83B. Passer le Grand Champ et rejoindre le hameau de la

Points de passages

- D Mairie de Chateaumeillant**
N 46.560042° / E 2.195162° - alt. 246m - km 0
- 1 Patte d'oie après le pont sous la D943**
N 46.549362° / E 2.18306° - alt. 246m - km 1.56
- 2 Hameau de La Bidoire**
N 46.535404° / E 2.175496° - alt. 287m - km 3.28
- 3 Croisement**
N 46.526476° / E 2.166506° - alt. 309m - km 4.54
- 4 Hameau des Loges de Sioudray**
N 46.531758° / E 2.149382° - alt. 303m - km 6.54
- 5 Village d'Urciers**
N 46.535245° / E 2.130038° - alt. 281m - km 8.31
- 6 Village de Champillet**
N 46.547577° / E 2.112233° - alt. 244m - km 10.44
- 7 Village de La Motte Feuilly**
N 46.543149° / E 2.09083° - alt. 250m - km 12.29
- 8 Village de Feusines**
N 46.52176° / E 2.101247° - alt. 289m - km 15.35
- 9 Hameau le Bois Rond**
N 46.495849° / E 2.078551° - alt. 325m - km 18.8
- 10 Village de Sainte Sevère**
N 46.489223° / E 2.069109° - alt. 303m - km 20.13
- 11 Croisement après les Fosses**
N 46.502968° / E 2.050302° - alt. 274m - km 22.51
- 12 Village de Poulligny Saint-Martin**
N 46.51644° / E 2.015848° - alt. 280m - km 26.4
- 13 Hameau de la preugne**
N 46.530438° / E 2.023375° - alt. 256m - km 28.27
- 14 Carrefour D83**
N 46.549257° / E 2.017163° - alt. 222m - km 31.14
- 15 Village de Briantes**
N 46.556521° / E 2.021385° - alt. 220m - km 32.14
- 16 D943**

Preugne.

(13) Emprunter la 2^{ème} à droite. Traverser le hameau de l'Étang. Prolonger jusqu'au carrefour de la D83.

(14) La prendre à droite. Traverser l'Indre et prendre à gauche pour rejoindre le Village de Briantes.

(15) Dans le bourg, s'engager dans la Rue du Château à droite, passer l'étang et virer à droite sur la D83 après les Murailles. Au carrefour avec la D917, tourner à gauche et rejoindre le carrefour du Grand Chamois.

(16) Emprunter en face la D73B, passer la Brande de Bussières. Après un virage à 90° à gauche, rejoindre Montlevicq.

(17) À l'église de Montlevicq, partir à gauche dans la D73. Traverser le ruisseau de l'Igneraie. Remonter à la Métairie Neuve, continuer jusqu'au village de Lacs.

(18) Prendre à droite avant l'église de Lacs et continuer par la droite, passer le Champ Viillard. Obliquer à gauche pour rejoindre le Moulin Barbaud puis le hameau de Cosnay.

(19) Après le pont, prendre à gauche et au carrefour suivant de nouveau à gauche. Continuer sur cette route, passer successivement les hameaux de la Grosse Pouzerie, du Petit Théveau. Arriver au carrefour de la D68.

(20) S'engager à gauche dans cette route. La conserver jusqu'au village de Thevet-Saint-Julien.

(21) Traverser la D940 dans le bourg de Thevet-Saint-Julien et prendre en face. Continuer jusqu'à l'Orme à la Rose. Plus loin, au Château d'eau, tourner à gauche. Arriver à la D68, virer à droite, entrer dans le village de la Berthenoux.

(22) Partir à gauche après la mare et la placette sur la D72. Suivre cette route par la gauche et rejoindre la D69, partir sur la droite. Atteindre le carrefour des Épingués.

:::23: Aller tout droit et pénétrer dans le village de Verneuil-sur-Igneraie.

(24) À la sortie du village quitter la D69 et prendre la route des Cochets à gauche. Traverser le Ruisseau de l'Igneraie, remonter par les Billettes, puis virer à gauche et rejoindre le village de Lourouer-Saint-Laurent.

(25) Prendre la 3^{ème} à droite et de nouveau à droite pour rejoindre la Croix de l'Orme Rateau.

(26) Partir dans la D51 à gauche et rejoindre le hameau du Plaix.

(27) Obliquer dans la D72 à droite et rejoindre la D943, la traverser et partir dans la route en face.

(28) Au croisement de Bellevue, prendre à droite et rejoindre la D72. S'y engager à gauche et rejoindre le centre du village de Montgivray.

(29) Prendre à gauche, traverser l'Indre, longer la Zone Industrielle des Ribattes. Rejoindre la Châtre par la Rue Jean Jaurès, la Rue Nationale et la mairie (A).

N 46.561896° / E 2.048797° - alt. 236m - km 34.77

● 17 **Village de Montlevicq**
N 46.576584° / E 2.068194° - alt. 243m - km 37.68

● 18 **Village de Lacs**
N 46.584463° / E 2.026819° - alt. 220m - km 41.66

● 19 **Hameau de Cosnay**
N 46.601601° / E 2.051404° - alt. 211m - km 44.59

● 20 **Croisement après le hameau du petit Theveau**
N 46.625855° / E 2.076571° - alt. 203m - km 48.17

● 21 **Village de Thevet Saint-Julien**
N 46.637637° / E 2.070308° - alt. 212m - km 49.73

● 22 **Village de La Berthenoux**
N 46.661307° / E 2.061704° - alt. 245m - km 52.99

● 23 **Entrée du village de Verneuil-sur-Igneraie**
N 46.657581° / E 2.029839° - alt. 247m - km 55.99

● 24 **Sortie de Verneuil-sur-Igneraie**
N 46.653561° / E 2.006064° - alt. 220m - km 57.91

● 25 **Village de Lourouer Saint-Laurent**
N 46.624405° / E 2.012394° - alt. 211m - km 61.72

● 26 **Croix de l'Orme Rateau**
N 46.62355° / E 2.00542° - alt. 214m - km 62.34

● 27 **Hameau du Plaix**
N 46.617846° / E 2.006901° - alt. 211m - km 63.01

● 28 **Croisement de Bellevue**
N 46.599114° / E 1.995091° - alt. 236m - km 65.36

● 29 **Village de Montgivray**
N 46.602015° / E 1.979486° - alt. 199m - km 66.82

📍 A **Mairie de la Châtre**
N 46.581548° / E 1.987017° - alt. 225m - km 69.48

Informations pratiques

A proximité

Champillet : Église St Pierre.

La Motte Feuilly : Gisant de Charlotte d'Albret dans l'église Saint-Hilaire. Château. If.

Montlevicq : Église Saint-Pierre. Châteaux. Ruines Gallo-Romaines.

Thevet St Julien : Musée des racines. Église Saint-Julien. Château de la Pouzerie.

La Berthenoux : Église Notre Dame Tour du prieuré. Lanterne des morts.

Verneuil/Igneraie : Église Saint-Hilaire. Château du Coudray.

Lourouer St Laurent : Château d'Ars. L'orme Râteau (G. Sand).

Montgivray : Château. Moulins. Église Saint-Saturnin.

La Châtre : Hôtel de Villaines. Hôtel de ville (couvent des Carmes). Théâtre Maurice Sand. Maisons de bois, du chevalier d'Ars.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chateaumeillant-la-chatre/>





LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

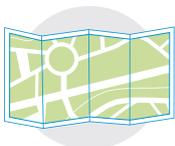
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.